

# **Ensemble, construisons la commune de demain**

La Liste du Bourgmestre DéFI et ECOLO-GROEN s'unissent, dans un **esprit de renouvellement**, en vue de constituer une **majorité progressiste, forte et stable** pour la gestion d'Auderghem. Animés d'un véritable **esprit d'équipe**, les partenaires s'engagent à **travailler de manière collégiale pour le bien commun** d'Auderghem en privilégiant systématiquement le **long terme** au temps électoral. Cette **gestion durable** de la commune sera mise en œuvre dans un souci d'une **participation accrue** de la population aux processus de décisions. A cette fin, pour tous les grands dossiers, le Collège des Bourgmestre et Echevins mettra en place des mécanismes de **participation citoyenne « 2.0 »** pour permettre aux Auderghemois.e.s de participer aux décisions qui les concernent de manière simple et rapide. Parce que c'est de notre futur qu'il s'agit et de celui de nos enfants, **l'engagement ne peut plus être le fait de quelques-uns.**

Face aux défis – que personne ne peut nier – qui s'imposent à nous, les partenaires ont la volonté de faire d'Auderghem une **commune pilote**, solidement ancrée dans une dynamique régionale, en concrétisant des **projets positifs** afin de **construire un avenir meilleur**. Modestes, les partenaires ont pleinement conscience des limites circonscrites de leur pouvoir d'action dans la résolution de problèmes qui dépassent largement le territoire communal. Néanmoins, toutes et tous ont la détermination d'**œuvrer à l'amélioration constante de la qualité de vie** à Auderghem.

## 1. Auderghem, une équipe unie dans sa gestion

Cette **volonté partagée de construire** la commune de demain ne pourra se concrétiser que par une **gestion publique collégiale** en s'assurant que les actions transversales soient menées par l'ensemble du Collège des Bourgmestre et Echevins. Le temps d'une gestion en silo des politiques communales est révolu. Tous les Echevins ainsi que la Présidence du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.), membre à part entière du Collège, s'engagent à informer systématiquement et le plus en amont possible l'ensemble de leurs collègues de tous les dossiers susceptibles de porter à discussions avec comme objectif principal de **créer le dialogue** et la **recherche de solutions partagées** unanimement.

Les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins s'engagent également à revenir régulièrement devant cette instance, et en dehors de la temporalité communale normale, présenter une **évaluation des politiques** en cours et des projets encore à mener.

Enfin, le Bourgmestre sera le garant de cet esprit de collégialité et de transversalité avec pour objectif principal de **travailler ensemble à la concrétisation des projets positifs** repris dans ce programme de majorité et ce, au **bénéfice de tous les Auderghemois.e.s.**

Il assumera, à ce titre, le rôle-moteur de promotion d'une politique transversale de participation citoyenne communale.

Cette gestion publique collégiale veillera à respecter, comme depuis 42 ans, une **rigueur budgétaire** exemplaire (budgets et comptes en équilibre, maîtrise de l'endettement, utilisation de toutes les ressources financières supracommunales) afin de garantir le maintien des **impôts communaux les plus bas possible** (IPP, précompte immobilier). Un débat public sur le monitoring financier de la commune sera par ailleurs organisé chaque année au Conseil communal. En outre, le Collège s'engage à privilégier une **approche « genrée »** du budget communal.

Les partenaires s'engagent à maintenir les **frais de fonctionnement particulièrement bas** et à **refuser toute dépense de prestige** (pas de création de cabinets politiques, de voitures de fonction...). Naturellement, cette rigueur budgétaire ne nourrit aucune incompatibilité avec une **politique d'investissements soutenue et un service de qualité aux citoyens**. Ainsi, comme par le passé, Auderghem entend garder un des taux de réalisation du budget le plus élevé de la Région bruxelloise en **axant les investissements sur les besoins prioritaires** des citoyens.

De plus, les partenaires mettront en place une démarche indépendante d'**évaluation** et de **certification de la qualité des services** rendus aux citoyens ainsi que la mise en place de services transversaux entre l'administration communale et le CPAS. Par ailleurs, un audit de la commune (bâtiments, services, politiques mises en place...) au niveau de l'**égalité des chances** et de la diversité sera mené afin d'identifier les points à améliorer et proposer des solutions concrètes et efficaces. Toujours dans cette démarche d'une **amélioration de la qualité des services rendus** et de l'accueil des citoyens mais également dans un souci d'économie – notamment d'énergie – d'efficacité technologique et de bien-être des travailleurs, les partenaires s'engagent à **repenser l'organisation des bâtiments communaux**.

La recherche de **partenariats** originaux avec des communes limitrophes sera menée afin de **réduire les coûts d'achats et d'entretien d'équipements lourds**.

La gestion de la commune aura pour guide les **principes de bonne gouvernance** et particulièrement :

- l'éthique ;
- la justice sociale ;
- l'égalité femmes-hommes ;
- l'implication active des conseillers communaux ;
- la valorisation du conseil communal pour en faire un véritable lieu de débat ;
- la participation citoyenne ;
- l'utilisation des nouvelles technologies ;
- la transparence et la motivation claire et détaillée des décisions ;
- le développement durable.

## 2. Auderghem, une commune qui renforce sa qualité de vie

Pour garantir le **maintien de la qualité de vie de tous**, les partenaires de la majorité s'engagent à **refuser une densification excessive** des quartiers. Il est également essentiel que les Auderghemois-e-s puissent reprendre la main sur leur territoire. A cette fin, dans chaque quartier sera créé un « **conseil de quartier** » qui permettra aux habitants de donner leurs idées et de participer directement ou via Internet aux décisions qui concernent leur environnement immédiat. Dans chaque quartier, en **partenariat avec les habitants**, de **nouveaux outils**

**réglementaires** (Plan Particulier d’Affection du Sol) seront instaurés afin d’imposer des limites claires aux promoteurs et aux nouvelles constructions. De plus, les partenaires de la majorité s’engagent à finaliser le processus participatif **d’adoption d’un plan local de développement durable** pour la période 2020-2030.

La qualité de vie, c’est aussi renforcer la **lutte contre la malpropreté** et toutes les autres **incivilités** (tags, nuisances sonores, de gestion des chantiers et de parking sauvage) en mettant en place un **dispatching, opérationnel** 7 jours sur 7, pour répondre à tous les incidents. De plus, un **référént propreté** sera présent par quartier. La volonté des partenaires est de proposer une triple réponse à ces problèmes : prévention, contrôle et répression.

Une politique volontariste de **rénovation de l’espace public** qui valorisera en priorité les fonctions piétonnes, personnes à mobilité réduite, deux-roues... sera menée dans la continuité de la précédente législature. Les partenaires maintiendront donc un haut niveau d’investissements pour la **réfection des trottoirs** afin d’aboutir à une rénovation complète tous les 15 ans. Des **liaisons vertes** entre les différents quartiers seront également (re)créées.

Dans une volonté constante de renforcer la qualité de vie des Auderghemois-e-s, les espaces publics et en particulier les parcs et plaines de jeux seront progressivement équipés de **toilettes publiques** et un **accès permanent à l’eau potable** sera promu dans les écoles communales et les lieux publics.

Dans un souci de valorisation des espaces verts communaux, les partenaires s’engagent à augmenter l’offre des **activités culturelles et sportives en plein air** et à ne rien concéder dans la **protection de la forêt** de Soignes, des **zones vertes et Natura 2000**.

Enfin, la **rénovation des façades** sera encouragée fiscalement et les **bulles enterrées** pour les verres et les vêtements seront généralisées sur l’ensemble du territoire communal.

### 3. Auderghem, une commune durable

Les partenaires de la majorité sont particulièrement sensibles aux **problèmes environnementaux**. Le défi environnemental dépasse naturellement les frontières d’Auderghem. Mais à l’échelle locale, il est possible d’agir dans le cadre d’un **développement durable de nos infrastructures et de nos politiques** ; l’avenir étant aux circuits courts, aux économies d’énergie et aux commerces de proximité.

Les partenaires souhaitent poursuivre le **programme d’économie d’énergie** et de production d’énergies renouvelables des bâtiments communaux. Des **incitants fiscaux** seront créés par ailleurs afin d’aider les Auderghemois-e-s qui ont la volonté d’investir dans cet objectif.

Un programme d’actions « **zéro déchet** » dans les écoles communales et les administrations communales sera mis sur pied et les entreprises seront encouragées à y participer.

En matière alimentaire, la majorité s’engage à continuer le développement du concept du **Salon du bio et des producteurs locaux** et à privilégier systématiquement une nourriture qui favorise les filières **bios et les circuits courts dans les écoles et les crèches communales**. Par ailleurs, des **repas végétariens** seront proposés dans les cantines scolaires. Le label « **Short Food Auderghem** » sera développé pour les commerces et l’HoReCa qui optent pour les

circuits courts et les marchés publics communaux incluront dorénavant systématiquement le critère de l'alimentation durable.

Les partenaires souhaitent développer une **économie locale durable**. Ce faisant, ils soutiendront l'économie locale et le commerce de proximité via la **politique d'acquisition immobilière** de la régie foncière communale et mettront en place un **système de boutique à l'essai** pour encourager la création de nouvelles initiatives commerciales dans nos quartiers. En outre, l'offre des **marchés du quartier Saint-Julien et de la rue Idiers** sera maintenue et même améliorée. Cette économie locale sera valorisée via une **communication communale spécifique**.

Répondre à ces défis environnementaux ne peut se faire sans la **participation active de tout un chacun**. Ainsi, le développement d'actions collectives et de mutualisation des ressources (compost de quartiers, potagers, groupement d'achats...) sera favorisé. Un répertoire online collaboratif reprenant tous les services de proximité et les ressources utiles en matière de développement durable, d'échanges et d'économie circulaire sera créé. Les partenaires souhaitent également mettre sur pied un projet de **donnerie locale en ligne** à destination des Auderghemois-e-s.

Enfin, le concept d'**olioboxes** pour le recyclage des huiles usagées sera étendu.

#### 4. Auderghem, une commune participative

Avec le processus « Auderghem 21 », les autorités auderghemoises ont apporté la preuve que la participation citoyenne 2.0 fonctionnait. C'est au niveau local que les habitant-e-s sont les mieux placé-e-s pour partir à la reconquête de leur démocratie. Afin de garantir une gestion publique plus efficace et plus juste, les partenaires de la majorité s'engagent à rendre la **politique communale plus transparente et à l'écoute de la population** en favorisant sa **participation réelle à la prise de décisions**, notamment au travers d'une utilisation accrue des **nouvelles technologies**.

A cette fin, une série d'outils et d'engagements concrets seront mis en œuvre, dans les prochains mois et années, permettant aux Auderghemois-e-s de s'impliquer concrètement dans les projets qui dessineront l'avenir de leur commune. Il s'agit de mettre en place un **vrai partenariat entre l'administration, les citoyens, les entreprises et le tissu associatif**.

Cette participation citoyenne implique en premier lieu **information, transparence et mise à disposition d'une série de données publiques de la part des instances communales**. La majorité s'engage donc à amplifier le principe de séance d'information publique pour tous les projets impactant les quartiers. De plus, tous les trois ans, les actions décidées et réalisées par les autorités communales seront présentées quartier par quartier.

Afin de favoriser une **plus grande interactivité** entre la commune, les élu-e-s et les citoyen-ne-s le site internet de la commune sera amélioré, une application numérique interactive sera déployée, de nouveaux services en ligne et l'open data seront développés.

Une des premières sources d'information à destination des Auderghemois-e-s est le journal communal « **l'Auderghemois** ». Le concept actuel sera revu en profondeur dans un souci d'ouverture, de transparence et de partenariat avec l'ensemble des forces vives communales.

Toujours dans cette optique d'une meilleure information des citoyen-ne-s, la **retransmission intégrale des débats du Conseil communal** sur internet sera initiée.

Les partenaires de la majorité s'engagent à soutenir systématiquement – et si nécessaire financer – les **actions de défense de la qualité de vie entreprises par les Auderghemois-e-s** : bruit des avions, actions de défense de l'environnement, etc. Une plateforme communale des associations sera notamment créée. Les autorités communales négocieront avec Bruxelles Environnement afin d'obtenir une station de mesures de la qualité de l'air à Auderghem.

Impliquer le citoyen dans la décision politique passe également par la construction de projets positifs au bénéfice de l'ensemble des habitant-e-s de la commune. Chaque échevinat développera donc le principe de **budget participatif** dans ses compétences respectives.

Les partenaires de la majorité s'engagent à créer un service de **médiation communale** pour recueillir les suggestions et apporter une réponse rapide aux plaintes des citoyens.

Vu l'utilisation grandissante des nouvelles technologies dans le processus de participation citoyenne, les **espaces numériques ouverts au public** seront développés et exploités plus intensivement.

Enfin, il n'est pas concevable de parler d'une meilleure information du public sans parler du personnel communal. Au-delà du bilinguisme, un soin particulier sera apporté au développement de **formations du personnel d'accueil** à l'anglais ainsi qu'à la langue des signes.

## 5. Auderghem, une commune mobile

Inutile de le cacher : la **pression automobile menace notre qualité de vie**. Sans aucun doute, les communes visionnaires de demain seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress et de difficultés, mais bien de facilité pour tous les usagers et les usagères, quel que soit leur moyen de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir. Améliorer la mobilité à Auderghem, c'est réduire la congestion, améliorer la qualité de l'air et la santé des citoyen-ne-s ainsi qu'améliorer les sécurités de toutes et tous.

**L'avenir du viaduc Herrmann-Debroux** laisse les Auderghemois-e-s dans l'interrogation face à la mobilité de demain. Il s'agit pour les partenaires de la majorité de les consulter massivement et de les impliquer dans toutes les décisions dans ce dossier. **Ce sont les Auderghemois-e-s qui doivent décider.**

Il faut agir de manière réaliste, et surtout réfléchir aux alternatives à mettre en place. La commune proposera ainsi la création d'un **nouveau parking de dissuasion** à l'entrée de ville et sa liaison, via **une ligne de transport public rapide et efficace**, à la station de métro Herrmann-Debroux.

Une **gestion de la mobilité cohérente, durable et pensée en fonction des besoins des habitant-e-s**, aura assurément un poids déterminant dans l'amélioration de la qualité de vie. La majorité entend actualiser son Plan communal de Mobilité. En concertation avec leurs habitant-e-s, les quartiers d'habitation seront ainsi progressivement passés en **zone 30 avec la signalisation et les aménagements physiques adéquats**. De plus, les partenaires s'engagent à

augmenter le nombre de stations de **voitures partagées, de vélobox, de pompes à vélos et de stations de réparation vélos** et à encourager leur utilisation par l'adoption d'une politique tarifaire attractive. Auderghem a également l'ambition de devenir la première commune disposant d'un **réseau complet de prises de recharge rapide** pour les véhicules électriques.

La **gestion du stationnement** n'est pas dissociable des politiques de mobilité. La majorité a la volonté d'étendre le principe de la zone bleue à tout le territoire communal et à engager de nouveaux stewards pour renforcer le contrôle du stationnement.

Une **meilleure mobilité à Auderghem est l'affaire de tous**. Les entreprises seront donc encouragées fiscalement à mutualiser leurs places de parking et elles seront incitées à développer des actions internes de covoiturage. Au niveau des écoles et des structures d'accueil, chaque école auderghemoise devra réaliser son plan de mobilité.

## 6. Auderghem, une commune enfant admis

Proportionnellement, Auderghem est l'une des communes qui consacre le plus de moyens à son enseignement et à la petite enfance. Les partenaires de la majorité s'engagent à **rester une des communes qui investit le plus par élève et par habitant à Bruxelles**.

La croissance démographique, bien que maîtrisée, que connaît notre commune génère incontestablement des besoins nouveaux. Les partenaires souhaitent créer une **cinquième crèche communale** ainsi que suivre les évolutions de la population scolaire et adapter l'offre scolaire aux besoins. Une **nouvelle école de devoir** verra également le jour sous cette législature. Un **monitoring permanent** des places disponibles en crèches (publiques et privées), accessible en ligne, sera par ailleurs établi en vue d'une centralisation des demandes pour les crèches communales.

Le **renforcement de la politique de projets pédagogiques** innovants dans les écoles et les crèches (immersion linguistique, Cirquétudes, langue des signes...), du dispositif de **lutte contre le décrochage scolaire** créé par la Maison de la Prévention (encadrement des élèves renvoyés, médiation scolaire, stage de préparation aux examens de passage...), du monitoring des apprentissages pour **lutter contre le redoublement** et le développement de **services d'orthopédagogie** introduits en 2017 à Auderghem pour accompagner les élèves en difficulté sont autant d'engagements de la nouvelle majorité. En outre, dans le programme des écoles de devoirs, les autorités communales seront attentives aux enfants dont la langue maternelle est différente de la langue adoptée ou scolaire.

Afin de **relever le défi de la diversité dans les crèches et écoles auderghemoises**, les autorités communales fourniront les outils nécessaires aux équipes éducatives. Un point d'attention particulier sera porté à l'inclusion d'enfants porteurs de handicap.

De plus, des actions de sensibilisation ciblées et des formations seront introduites dans les écoles : utilisation des nouvelles technologies, enjeux du développement durable, vivre-ensemble et esprit civique...

En partenariat avec les associations locales, **l'offre des activités parascolaires** sera augmentée et l'offre de stages culturels et sportifs néerlandophones pour enfants et adolescents durant les vacances scolaires sera élargie.

En matière de **garde d'enfants**, la majorité souhaite développer de nouveaux services pour couvrir des besoins spécifiques : halte-garderie, garde temporaire, aide à l'emploi...

Parmi les autres engagements de la majorité, nous retrouvons la volonté de développer et/ou rénover les infrastructures de jeux sur le territoire de la commune : plaines de jeux, rues enfants admis...

Enfin, les partenaires de la majorité s'engagent de manière volontariste à installer la **gratuité scolaire** pour les garderies du midi (maternelles et primaires) et à développer un projet-pilote de soupes gratuites en maternelle dans les écoles communales.

## 7. Auderghem, une commune alliant qualité de vie et emploi de proximité

La commune entend mettre en œuvre un **pacte pluriannuel pour l'emploi et la formation** regroupant tous les acteurs locaux actifs en matière d'enseignement, d'emploi et de formation. Il soutiendra le développement socio-économique local en constituant une plateforme transversale rassemblant les acteurs de terrain, les pouvoirs publics et des entreprises et associations basées sur le territoire.

Dans ce cadre, la majorité souhaite développer au maximum la **dynamique emploi de proximité/qualité de vie** en amplifiant la plateforme de recrutement local « **Un-job-près-de-moi** » et en l'étendant à tous les acteurs économiques de la commune.

Les partenaires entendent créer un **guichet unique pour les chercheurs d'emploi et les entreprises locales**. Il ne s'agit nullement de se substituer aux politiques régionales mais bien de fournir les bonnes informations/orientations aux Auderghemois-e-s. Toujours dans cette démarche, des passerelles entre les écoles et le PIJ 1160 seront développées afin de **renforcer le conseil et l'aide à l'orientation au sortir des études**.

Même si les leviers de la formation et de la qualification sont dans des mains supracommunales, les communes ont un rôle, certes modeste, à jouer. Ainsi, de **nouvelles formations** à l'école de promotion sociale d'Auderghem (IAPS) seront initiées : formation en citoyenneté et formation dans les métiers les plus recherchés par les employeurs locaux. Des activités **d'apprentissage des langues**, dans les écoles communales et à l'IAPS seront également mises en place.

La majorité souhaite également **booster la société de titres services communale** « Proxi ALE » tant en offres d'emploi pour les personnes peu qualifiées qu'en offres de services pour les habitant-e-s de la commune.

## 8. Auderghem, une commune ouverte et accessible à tous

La crise du logement est une réalité bruxelloise. Afin d'accueillir de nouveaux habitants, les partenaires de la majorité entendent **continuer à acheter des immeubles et à les rénover** pour pouvoir mettre sur le marché au moins 130 logements (objectif global) à **loyer réduit** réservés aux citoyen.ne.s rentrants dans les conditions de revenus reprises par la S.L.R.B. ainsi qu'assurer le développement des agences immobilières sociales.

La commune soutiendra les associations promouvant les **initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel** (habitats kangourous).

La qualité de vie passe également par **l'amélioration du lien social** entre les Auderghemois-es. La majorité souhaite continuer à **innover sur le front de la solidarité entre les citoyen-ne-s** (épicerie sociale, vestiboutique, droguerie sociale, réseau santé, résidence services publics...) et **amplifier les services à domicile** : proximi-ALE, documents à domicile, aides aux courses, bibliothèques, livraison gratuite de sacs de sel en hiver, etc.

Les partenaires entendent développer et promouvoir un **service communal unique d'aide aux personnes**, rassemblant toutes les aides disponibles et accessible à tous quels que soient les revenus. En parallèle, « une **centrale des moins mobiles** » sera mise en place, avec l'appui du CPAS afin d'offrir des possibilités de transport aux personnes ayant des difficultés de déplacement. En outre, les services de l'asbl **Séniors Auderghem, du Conseil de l'Action Sociale et des Solidarité** et du **CPAS** seront accentués. Le service de **médiation de dettes** sera aussi renforcé.

Afin de créer un pôle de référence commun et un lieu de rencontre pour toutes les associations d'Auderghem, une **nouvelle maison des associations** verra le jour.

La qualité de vie, c'est également le renforcement des **échanges intergénérationnels**. Dans cet esprit, un nouveau restaurant « social » sera créé dans le quartier Houlette.

Le projet d'un « **frigo solidaire** » sera mis en place à Auderghem.

Les partenaires entendent **promouvoir des politiques de solidarité spécifiques à destination des jeunes** en développant l'offre de conseil, d'accompagnement et d'orientation offerte par le PIJ 1160 au 16-30 ans ainsi qu'en poursuivant les programmes de coopération internationale et d'échanges entre jeunes d'ici et d'ailleurs.

La majorité étudiera la possibilité de participer à **l'intercommunale d'Inhumation** qui gère le cimetière bruxellois multiconfessionnel afin de permettre à chaque citoyen-ne d'être inhumé-e selon ses convictions religieuses ou philosophiques.

Au mois de mars 2018, le Conseil communal d'Auderghem a voté à l'unanimité une motion forte et engageante concernant **l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de migration**. Les partenaires de la majorité s'engagent à faire vivre concrètement ce texte sous cette législature.

## 9. Auderghem, une commune sportive et culturelle

La culture, l'art et le sport sont des éléments essentiels pour une commune car ils sont porteurs de dynamisme et créent un **tissu social de proximité** ancré dans les réalités locales. Auderghem entend privilégier une **culture participative créatrice de liens**, en continuant à développer l'offre d'activités socioculturelles, notamment pour les familles et à privilégier la connaissance et la rencontre des diverses communautés présentes sur notre territoire.

La majorité entend **créer deux nouvelles salles d'expositions** ainsi que développer **l'offre culture à Rouge-Cloître**, centrée sur la **promotion des artistes auderghemois**. Les nouvelles



salles du centre culturel seront par ailleurs réservées en priorité aux associations culturelles auderghemoises. De plus, le nombre de partenariats culturels avec **Den Dam** sera renforcé. Les partenaires s'engagent également à faire de « Chaussée des Arts » et de « P(ART)cours/Par(KUNST) deux événements majeurs d'art contemporain, accessibles à tous et gratuits.

Une **nouvelle ferme éducative** à Rouge-Cloître sera également créée et l'offre d'animations avec Cheval et Forêt renforcée.

En **matière sportive**, la majorité souhaite maintenir un **haut niveau de qualité d'infrastructures** (Gymnasium, centre sportif de la Forêt de Soignes, centre Willegems, stade communal...) ainsi que promouvoir et **soutenir l'affiliation sportive**, notamment à l'aide de partenariats ciblés (Fondation Vandenstock, Adeps, Clubs...).

Afin de développer une **véritable offre d'activités inclusives**, les partenaires s'engagent à promouvoir le sport pour tous par un soutien financier et opérationnel aux clubs auderghemois et à créer une carte sports pour les seniors leur fournissant l'ensemble des renseignements nécessaires à la pratique d'un sport à Auderghem.

La commune d'Auderghem jouit d'un **patrimoine exceptionnel** qu'il faut continuer à valoriser en le rendant accessible à tous le plus régulièrement possible. Il convient pour ce faire de finaliser la rénovation du site de Rouge-Cloître et d'organiser régulièrement à Val Duchesse des événements. Il s'agit aussi de maintenir la pression auprès des niveaux de pouvoirs compétents pour que soient enfin rénovés la Maison du Prieur et le Château des Trois-Fontaines et pour que le tronçon de la Woluwe situé dans le domaine de Val Duchesse soit déprivatisé afin de recréer une liaison piétonne le long de la Woluwe depuis le centre d'Auderghem vers les Etangs Mellaerts.

Enfin, les partenaires de la majorité souhaitent créer un **service d'histoire et d'archives** basé sur le partage des ressources.

## 10. Auderghem, une commune sûre et tranquille

La commune est un **lieu de rencontre et de convivialité** pour toutes et tous. Chacun.e a le droit essentiel d'y **vivre** et de s'y **déplacer en sécurité**. Aujourd'hui, Auderghem connaît un taux de criminalité extrêmement bas. Il n'empêche : un délit est toujours un délit de trop pour les victimes. Voilà pourquoi, la majorité continuera à **renforcer le couple prévention/répression**. Sans laxisme ni œillère idéologique. Une commune sûre est une commune qui ne nie pas les difficultés et qui développe une multitude d'actions afin de (re)créer un climat serein et propice aux rencontres et au vivre-ensemble.

A cette fin, les partenaires continueront à **augmenter les effectifs** de la police de proximité et des gardiens de la paix pour densifier encore davantage la présence du « bleu » dans les rues. Une troisième équipe d'éducateurs de rue sera par ailleurs créée. Une attention particulière sera portée à la **formation du personnel** policier et communal à la diversité ainsi qu'à la cybersécurité (arnaques, fishing...). Des **actions de sensibilisation** seront organisées régulièrement pour les publics les plus vulnérables. En parallèle, un service spécifique dédié à la **lutte contre le cyberharcèlement** envers les enfants et adolescents sera développé au sein de la Maison de la prévention.

Rendre la commune plus sûre passe par la création d'un **climat de confiance, de convivialité, de valorisation des règles de vie en société et de respect mutuel**. Chaque année et dans chaque quartier, une rencontre entre les habitants, la police, les gardiens de la paix et les autorités sera organisée afin de discuter et débattre du diagnostic local de sécurité.

La majorité s'engage à maintenir un **effort soutenu contre les cambriolages** (opération Rosace, unité d'élite Flag, primes à la sécurisation élevées, opération vacances en sécurité...), à mettre en place des initiatives spécifiques pour lutter contre le vol de vélos, à promouvoir les différents **services de médiation** mis en place par la Maison de la Prévention et à réclamer à la Région et au Fédéral la **transmission des images de vidéosurveillance** dans les cinq stations de métro et dans la gare SNCB Delta.

Auderghem entend également rester à la **pointe de la lutte contre l'insalubrité, les marchands de sommeil et l'inoccupation des biens immobiliers**.

Enfin, améliorer le sentiment de sécurité passe par une réappropriation de l'espace public. La commune intensifiera les **efforts en matière d'éclairage des voiries** dans le cadre du « Plan Lumière ».

\*

\*   \*

*« On a tous besoin de savoir où l'on va. De construire un avenir meilleur. D'aller de l'avant. Pour nous. Pour nos enfants. Pour notre famille. Si nous voulons préserver notre qualité de vie, nous devons faire appel à notre intelligence collective et nous mobiliser le plus largement au travers de projets concrets et positifs. Grâce à une gestion collégiale rigoureuse nous pouvons préparer notre avenir. Un avenir plein de défis qu'il faudra relever solidairement entre Bruxellois (francophones et néerlandophones), communes et Région réunies. Auderghem entend rester une commune pilote qui mènera, durant six années, une gestion exemplaire au bénéfice de tous. »*

Liste du Bourgmestre DéFI – ECOLO – GROEN

## Composition du Collège

<b>Didier GOSUIN (DéFI)</b>	Bourgmestre empêché	
<b>Sophie DE VOS (DéFI)</b>	Bourgmestre F.F. Première Echevine	Finances, Personnel, Sécurité, Culture, Bibliothèques, Participation citoyenne
<b>Elise WILLAME (ECOLO-GROEN)</b>	Deuxième Echevine	Enseignement, activités parascolaires, Académie, Promotion sociale, Economie locale
<b>Alain LEFEBVRE (DéFI)</b>	Troisième Echevin	Urbanisme, Environnement
<b>Eloïse DEFOSSET (DéFI)</b>	Quatrième Echevine	Affaires européennes, Sports, Animations
<b>Jeanine CRUCIFIX (DéFI)</b>	Cinquième Echevine	Solidarité et cohésion sociale, coordination sociale Jeunesse - Séniors
<b>Florence COULDREY (DéFI)</b>	Sixième Echevine	Emploi – Formation, Petite enfance, Santé, Bien-être animal
<b>Bruno COLLARD (DéFI)</b>	Septième Echevin	Espaces publics, Mobilité, Prévention, Logement
<b>Lieve JORENS (ECOLO-GROEN)</b>	Huitième Echevine	Affaires néerlandophones, Egalité des chances, Diversité, Développement informatique
<b>Pascale DESPINETO (DéFI)</b>	Echevine Surnuméraire	Etat civil et Population
<b>Jean-Claude VITOUX (DéFI)</b>	Président du CPAS	